

le vif.

Télérealité

Pourquoi les politiques
cèdent à la tentation

Allergies

Toujours plus fréquentes
et plus sévères

Turquie

Le crépuscule
d'Erdogan

Où est-on plus riche qu'avant ?

Tops et flops des communes

02319 >
LE VIF 4^e année n° 19 - hebdomadaire
du 11 au 17 mai 2023
P509558 - ISSN 0774-2711
7,50€
5 414286 210223



Spécial Bruxelles

Par **Thierry Fiorilli**

La réaffectation de des lieux de pouvoir



idée



Dans la capitale, par dizaines, les bâtiments d'institutions disparues, en déclin ou exilées voient leur espace d'origine réinvesti, leur fonction initiale réinventée et leur fréquentation totalement transformée.

Longtemps, et partout, le changement d'usage d'un édifice symbole d'une institution n'a été qu'histoire funeste. Par la volonté d'ennemis victorieux, le sens pratique de régimes tortionnaires, la frénésie de nouveaux cultes ou le mépris de classes politiques. On a donc brûlé des châteaux, rasé des palais, transformé des stades en camps de torture, fait d'églises des casernes et de casernes des prisons, bétonné des parcs, abattu des théâtres pour dresser des parkings. Bruxelles n'y a pas échappé. Le couvent des Jésuites, rue de Ruysbroeck, fut démoli en 1812, sous la très anticléricale Première République française, pour qu'y soit érigé un palais de justice ; durant ce même XIX^e siècle, raconte l'historien Marc Meganck, dans « La Réaffectation historique. Vie(s) et mort du lieu de culte catholique (XVI^e-XX^e siècle) », paru en 2014 dans *Bruxelles Patrimoines*, la chapelle des Brigittines « est aménagée en magasin à bière, en dépôt de bois, puis en école pour les enfants de la petite bourgeoisie. En 1839, son propriétaire y ouvre une boucherie et, après une restauration menée en 1850, l'étage est transformé en salle de bal ! » ; l'abbaye de la Cambre sera Ecole royale militaire et la chapelle Sainte-Anne, à Auderghem, un domaine agricole ; bien plus tard, la Maison du Peuple, œuvre maîtresse de Victor Horta, dans le quartier du Sablon, tombe sous les bulldozers en 1965 pour qu'y jaillisse une tour de 26 étages de bureaux ; en 1972, le Théâtre de l'Alhambra, le plus grand de la capitale (2 000 places), où sont passés Mistinguett,



Maurice Chevalier, Joséphine Baker, Fernandel, Luis Mariano, Lucienne Boyer, Charles Trenet, Sidney Bechet, est réduit en poussière.

Sentences de seulement quelques-uns des règlements de compte entre époques et gouvernants, ou d'évolutions sociétales majeures, qu'a connus la ville depuis sa naissance, en 979. Et qu'elle connaît encore, puisqu'on y réaffecte à la queue leu leu les bâtiments institutionnels iconiques : dans le centre, la Bourse vire temple de la bière ; l'ancien siège de la Royale Belge, à Watermael-Boitsfort,

se transforme en centre multidisciplinaire (fitness, hôtel, piscines, restaurants, salles de réunion, coworking) ; les murs qui abritaient l'Otan, à Haren, hébergent des procès ; une salle d'escalade s'invite au cœur de l'église Saint-Antoine de Padoue, à Forest ; la caserne d'Ixelles va muer en quartier « ouvert, mixte et dynamique », avec une partie universitaire, des logements publics familiaux et une halle alimentaire ; les brasseries Belle-Vue, à Molenbeek, et Wielemans-Ceuppens, à Forest, sont des musées, comme le mythique garage Citroën, près du canal ;



Dès cet été, l'ancienne Bourse accueillera le Belgian Beer World.

des salles de spectacle et de concert ont fleuri dans les Halles de Schaerbeek, à la gare de Saint-Josse, au Botanique, à l'ancien Arsenal...

De plus en plus, les espaces bâtis jadis pour incarner une institution, sanctuaires au seuil desquels il fallait souvent montrer patte blanche, se métamorphosent en lieux ouverts à tous. Où on entre dorénavant comme dans un moulin. C'est l'un des thèmes de l'ouvrage collectif trilingue *Institutions & the City. The role of Architecture* (éd. Park Books) paru l'automne dernier dans le cadre de l'expo du même nom qui s'est tenue au nouveau siège social de BNP Paribas, au centre-ville. Cécile Vandernoot et Gérald Ledent, qui les ont coordonnés, relèvent ainsi que « beaucoup d'édifices institutionnels sont passés d'une fréquentation de privilégiés à un bien plus large public » et que « d'autres se sont dépeuplés à la suite d'une obsolescence des espaces ou de leurs fonctions ».

Nouveaux repères, nouveaux usages

Les deux enseignants à la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme de l'UCLouvain rappellent que l'architecture est essentielle « dans l'instauration, l'identification et la perpétuation » des structures sociales que forment l'Etat, l'Eglise, l'armée, la justice ou la finance. Autrement dit, que toute institution qui se respecte se doit (ou se devait) de disposer de structures physiques à l'image et à la hauteur de son rang. Et sur un emplacement stratégique. Dès lors, « l'architecture n'est pas neutre socialement », elle « n'est jamais une coquille vide dénuée d'intentions ». Au contraire, elle « conditionne, coordonne, propose et supporte des rapports entre individus ». L'ouvrage l'illustre en partant du Tracé royal – le parcours entre le château de Laeken et le palais royal –, jalonné ...

« Le haut et le bas : ces deux niveaux restent dans l'ADN de la ville et se répètent. »

« L'important est d'accepter que les fonctions et messages mutent, alors que l'architecture demeure. »

... d'édifices institutionnels et en fonction duquel d'autres se sont érigés, en amont ou en aval. Tous ont été conçus comme monofonctionnels et pour accueillir des communautés très homogènes. Beaucoup sont désormais plurifonctionnels et ont été réinvestis par toutes les couches de la société civile, soit des groupes totalement hétérogènes. La preuve que « grâce à l'architecture, de nouvelles relations avec les espaces institutionnels peuvent être inventées, pour mieux vivre ensemble, à une époque où les repères sociaux, politiques et culturels se renouvellent et se diversifient ».

Dans leur bureau de la faculté, à Saint-Gilles, Cécile Vandernoot et Gérard Ledent étalent des cartes montrant comment s'est constitué, chronologiquement et spatialement, ce Tracé royal, véritable épine dorsale de la capitale. Et « incarnation de la façon dont le pouvoir s'y est développé : avec toujours cette opposition entre le bas et le haut de la ville et avec une série d'institutions venues s'y raccrocher et renforcer son histoire, mais qui aujourd'hui se délitent. Ce parcours a été dessiné pour articuler le pouvoir politique du roi, le pouvoir religieux de l'Eglise et le pouvoir parlementaire. Et quand vous arrivez au palais, vous avez vue sur le palais de justice. Tous les grands piliers de l'Etat belge sont donc littéralement représentés sur cette artère et la place Royale devient l'épicentre de Bruxelles, autour duquel s'installeront progressivement d'autres piliers ou institutions, bancaires notamment, qui ont cette volonté de se mettre en concurrence, ou en articulation directe, avec le pouvoir politique. »



Pouvoirs religieux et politique sur les hauteurs, pouvoirs du peuple et marchand en contrebas.

On visualise dès lors comment « de tous temps, la superstructure de la ville, ou son squelette, s'est fabriquée à partir d'une série de grands tracés et d'institutions. Il y a d'abord la Senne, navigable au sud jusqu'à un certain point, où on crée le port de Bruxelles – et où la Ville plante aujourd'hui son administration, c'est tout un symbole. Dès lors, on érige le premier château, sur l'île Saint-Géry, et la première église, sur la colline, qui deviendra la collégiale puis la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. Après, on se rend compte assez vite que la place de marché qui se trouve sur l'île Saint-Géry est constamment inondée par la Senne, donc on en construit une deuxième, sur le premier banc de sable qui n'est pas sujet aux inondations : le Nedermerkt, qui deviendra la Grand-Place. Comme le château est inondé lui aussi, on construit le Coudenberg, sur le Mont froid, l'une des collines de Bruxelles. »

Là où il fallait être pour exister

La ville adopte alors ce visage à deux étages : les pouvoirs religieux et politique sur les hauteurs, les pouvoirs du peuple et marchand en contrebas. Au XVIII^e siècle, on crée le parc royal, à l'emplacement de ce qui était une garrigue, en pente, mais on rend l'espace complètement plat, en utilisant les pierres de l'ancien rempart comme mur de soutènement. Plus tard, « on construit des hôtels de maître tout autour du parc et la place Royale, à cheval sur les ruines du Coudenberg, parti en fumée, et la place des Bailles, qui était devant le château. C'est sur cette base qu'apparaît, au XIX^e siècle, ce qui deviendra la structure de l'Etat belge, littéralement empreinte dans la chair de la ville : des hôtels particuliers au bord du parc sont fusionnés pour en faire le palais royal, en face de ce qui était le palais des Nations, qui deviendra, lui, le Parlement ; le palais de justice, jonction entre le haut et le bas, se dressera dans le prolongement de l'un des axes du palais royal ; et comme ...

... la cathédrale n'est pas dans l'un de ces axes, on construira l'église Sainte-Marie, qui redirige vers le Sacré-Cœur de Laeken, où on enterrera nos rois et reines et qui donne, latéralement, sur le jardin du château royal. Tout est articulé par ce système, qui repose sur une véritable ligne de crête. » Viendront « s'y greffer des institutions secondaires, parce qu'à la fois elles renforcent ce système et y trouvent de la force : la Cité administrative (abritant quinze mille fonctionnaires et faisant passer d'un coup l'administration au rang de pouvoir à part entière), la tour des Finances, les grands hôtels, les grandes banques, les musées royaux, la grande synagogue, le Conservatoire... A l'époque, il faut être là pour exister. »

Et « là », c'est donc encore ce haut de la ville. Alors qu'en bas, c'est le domaine des institutions marchandes et commerciales, du pouvoir du peuple : « Entre Saint-Géry et la Grand-Place, avec les halles, les marchés, les confédérations, les grands magasins. Et donc la Bourse de commerce, puisque c'est là que se situe la ville laborieuse. En fait, ces deux niveaux restent dans l'ADN de la ville et se répètent. Et quand ils se réinventent, c'est avec à peu près toujours les mêmes ingrédients. Il y a une concordance omniprésente entre symboles et lieux dans tout Bruxelles. »

De monofonctionnel à inclusif

Comprendre cela permet de percevoir comment, après, il a fallu repenser et requalifier une bonne partie de ces lieux, dont l'institution avait décliné ou carrément disparu. Qu'en faire puisque la forme physique, matérielle, concrète que lui ont donnée l'architecture et l'urbanisme lui survit ? « Les réinvestir. Même si on peut toujours discuter des réaffectations décidées. Un temple de la bière dans la Bourse, par exemple, on peut le déplorer mais on peut aussi se dire que toute personne pourra désormais y entrer, qu'on lui a enlevé son caractère de socle, qu'on y mettra peut-être un jour une université, ou une



Cécile Vandernoot met en avant le rôle de l'architecture dans l'articulation des pouvoirs.

bibliothèque. L'important, c'est d'accepter d'une part que les fonctions et les messages mutent, alors que l'architecture qui les incarne demeure, et d'autre part que les cycles sont plus rapides aujourd'hui. Il faut assumer une forme d'hybridation des usages, donc des usagers. Imaginer que ces espaces dont la finalité était monofonctionnelle deviennent des lieux viables, agréables, décomplexés, inclusifs. Prenez l'église Saint-Antoine, à Forest : une partie

est transformée en salle d'escalade mais la fabrique d'église y conserve une partie religieuse, où des messes seront toujours dites. »

Pour autant, tous les lieux de pouvoir érigés comme tels ne sont pas près de passer à cette hybridation. Parce que l'institution qu'ils incarnent est toujours debout. Mais la question s'est déjà posée pour la monarchie, durant les confinements que la toute récente pandémie a provoqués : l'immense parc du château de Laeken ne doit-il pas, au moins en partie, au moins par moments, s'ouvrir et tous ? De même, la défiance croissante à l'égard du monde politique ne rendra-t-elle pas plus urgente, sous des formes encore à cerner, l'accessibilité citoyenne au Parlement, sa transparence aussi, au sens physique du terme, voire le déplacement en des lieux plus publics des débats qui s'y tiennent ? Enfin, les défis climatiques et environnementaux devraient, eux aussi, accélérer le déménagement de piliers et enseignes symboles en des espaces plus exigus et moins énergivores. Abandonnant leurs antiques murs d'origine. Ce qui ne garantit pas une réaffectation aisée. « Pour le palais de justice, dont le sort est discuté depuis longtemps, une idée était une piste de ski sur ses rampes ; les magistrats s'y sont opposés, considérant que l'image de la justice aurait été désincarnée. »

N'empêche, et l'inventaire non exhaustif que nous dressons en est la preuve : faire d'une pierre deux coups, en matière d'édifices institutionnels, ce n'est pas forcément gagné, mais c'est souvent jouable. ●

« Beaucoup d'édifices institutionnels sont passés d'une fréquentation de privilégiés à un large public. »

Les sites industriels

De Citroën à Kanal

Inauguré en 1934, place de l'Yser, l'immeuble Citroën (1) devient l'un des plus iconiques de Bruxelles et sera longtemps le plus grand garage d'Europe. Il abrite des ateliers, un show-room, des bureaux, des restaurants, une station-service... En 2015, la Région rachète le complexe à Citroën, qui déménage en 2017 à Tour & Taxis. La Fondation Kanal est créée et une année de préfiguration de ce qui sera un musée d'art moderne et contemporain, en partenariat avec le Centre Pompidou, a lieu en 2018. Le musée ouvrira sous sa forme définitive en 2025, dans l'édifice rénové. Ce sera « un lieu de culture et d'échanges, ouvert à tous, où chacun se sentira chez lui ».

De brasserie à musée

En 1916, la Brasserie du Cornet de Poste (2) s'installe le long du canal, quai du Hainaut, à Molenbeek. Elle est reprise par la brasserie de Boeck Frères de

Koekelberg en 1966, par Belle-Vue trois ans plus tard puis par Interbrew (futur AB InBev) en 1991. En 2008, elle déménage à Leeuw-Saint-Pierre, abandonnant des bâtiments symboles de fleurons de l'économie belge. La commune et le fonds privé Nelson Canal les rachètent en 2009 et les reconvertissent en un espace hôtelier, un restaurant social, un hub entrepreneurial, des logements, un espace hammam, un rooftop et le Millennium Iconoclast Museum of Art (Mima), musée d'art urbain contemporain.

A Forest, avenue Van Volxem, le centre d'art contemporain Wiels (3) a fait pareil dès 2007, s'installant dans les murs de la toute aussi prospère ancienne brasserie Wielemans-Ceuppens (« la Tour Wielemans », entamée en 1903, terminée trente ans plus tard et classée en 1993), fermée en 1988. Le Centre culturel



de Forest et la bibliothèque néerlandophone occupent l'ex-salle de brassage, quelques mètres plus loin.

D'usine à musée, centre d'entreprises, d'associations ou d'art

La minoterie-vermicellerie Farcy était, au XIX^e siècle, l'un des gros bras du « petit Manchester », quartier de Molenbeek à l'activité industrielle alors incroyable. Fondée en 1836 et installée place de la Minoterie, elle produisait pâtes, biscuits et céréales, jusqu'à sa fermeture, en 1960. La commune devient plus tard propriétaire des lieux qui accueillent désormais start-up et associations urbaines.

Tout près, rue de

Manchester, l'ancienne raffinerie Graeffe, célèbre pour sa cassonade, est l'une des plus importantes de Belgique, jusqu'à son rachat par la raffinerie Tirlemontoise. Après sa fermeture, les bâtiments sont reconvertis, en 1979, en centre artistique et culturel, le Plan K, qui devient La Raffinerie, destinée à la danse contemporaine.

Toujours à Molenbeek, rue Ransfort, l'ex-siège de la mondiale connue Compagnie des Bronzes, depuis la mi-XIX^e siècle et jusqu'en 1977, héberge La Fonderie, ou le Musée bruxellois de l'industrie et du travail.

A Anderlecht, quai Demets, le site de l'ancienne meunerie Moulart, créée en 1903 et liquidée en 1980, devient – après inscription sur la liste de sauvegarde en 1997 et acquisition par une coopérative publique – COOP Entreprises, en 2016. Soit un centre d'entreprises « ouvert à tous, à la fois lieu de travail et d'apprentissage », accueillant des PME, des salles d'exposition, un auditorium et un café avec terrasse panoramique.



Les sites financiers

De la Bourse (1) à la bière

Inauguré en 1873 sur l'ancien « marché au Beurre », en plein centre, classé depuis 1986, le bâtiment est dédié aux transactions financières et commerciales. En 1996, le marché boursier devient intégralement électronique et, en 2012, les traders quittent les lieux pour de bon. Le bail est racheté par la Ville, qui ouvre l'édifice pour des expos et événements ponctuels. En 2020, la rénovation débute, pour le transformer en « pôle d'attraction culturel et touristique », qui ouvrira cet été : le Belgian Beer World, ou « centre d'expérience permanent consacré à la culture brassicole belge », une brasserie, un restaurant, des salles d'exposition et de réunion, un bar-terrasse et un accès au site archéologique Bruxella 1238. Selon la Ville, désormais, « la Bourse sera un point de rencontre central pour tous, un lieu où la voix des Bruxellois peut se faire entendre. Le cœur de la ville. »



De la Royale Belge à Mix

Boulevard du Souverain, à Watermael-Boitsfort, le siège de la Royale Belge (2), prestigieux assureur, est inauguré le 15 juin 1970. Cruciforme, pouvant accueillir 1500 employés, il est vendu à la société immobilière Cofinimmo en 1999, après la fusion de la Royale avec le groupe français Axa, qui reste locataire jusqu'en 2017. L'édifice est revendu à un consortium immobilier en 2019, année où il est inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine bruxellois, ce qui « peut autoriser, par exemple, certaines transformations visant à donner au bien une nouvelle affectation pour autant qu'elles préservent son intérêt patrimonial ». Ce sera le cas : l'inauguration d'un complexe

multifonctionnel y est prévue ces prochaines semaines. Baptisé Mix, il hébergera un hôtel 4-étoiles, deux piscines, un centre de bien-être, une salle de sport, des restaurants et bars, des bureaux, un espace de coworking, dix salles de réunion, un food court, des logements, un lieu d'événements...

Les sites religieux

D'église à mur d'escalade

Rue des Moines, à Forest, l'église Saint-Antoine (3) de Padoue, commencée en 1907 et terminée en 1953, est le phare de la paroisse du même nom, créée en 1897. En 2021,



faute de moyens pour garantir l'entretien des lieux, une partie est désacralisée et louée à une entreprise privée, Maniak, qui exploite des salles d'escalade dans le Hainaut et le Brabant wallon. Dès ces prochains mois, dans la zone de l'église devenue profane, un mur de grimpe de 19 mètres de haut et deux plus petits seront accessibles aux enfants et adultes.

D'abbaye à école

L'abbaye de la Cambre, à Ixelles, est fondée en 1201, rayonne jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, entre pillages et saccages, et est désacralisée en 1796 pour abriter successivement, entre autres, une fabrique de betteraves, une de coton, une école militaire, l'Institut géographique national et l'Ecole des arts visuels, qui y siège toujours.

De chapelle à salle de spectacle

La chapelle des Briggittines, près du Sablon, est érigée en 1663 et réaffectée au fil des siècles en prison, arsenal, marché, entrepôt de bière et de bois et salle de bal. Classée en 1953, restaurée vingt ans plus tard par la Ville, propriétaire depuis 1922, elle devient salle de spectacle et d'exposition, le festival des arts de la scène « Bellone-Briggittines » s'y créant en 1982. Elle est depuis 1999 le Centre d'art contemporain du mouvement et de la voix de la Ville de Bruxelles.



Les sites militaires



De caserne à théâtre ou quartier ouvert

Les militaires désertent en 1976 la caserne Prince Baudouin, ou caserne Dailly, créée en 1888 à Schaerbeek. Le théâtre de La Balsamine s'y installe en 1981, suivi par des commerces, des logements, une plaine de jeux, des associations et, depuis 2005, des appartements de luxe.

La caserne de gendarmerie d'Ixelles (1), boulevard Général Jacques, érigée en 1909, perd toute utilité avec la dissolution du corps militaire, fin 2000, et est rachetée par la Région. En 2019, un projet d'occupation temporaire (See U) s'y développe, avec festivals, événements, cinéma, marché, bureaux, avant que débutent, l'an dernier, les travaux devant mener à Usquare.brussels, cette année encore, soit « un quartier ouvert, mixte, universitaire et international ».

Y sont notamment prévus des logements familiaux et étudiants, une halle dédiée à l'alimentation durable, le Centre de recherches en études urbaines, sciences de la durabilité et transformations environnementales et la Maison d'accueil international.

D'arsenal à théâtre ou bureaux

L'arsenal d'Etterbeek (4), construit en 1901 entre la chaussée de Wavre et le boulevard Louis Schmidt, ferme ses portes en 1976. La VUB rachète une partie du site, la Région bruxelloise acquiert l'autre, qui héberge bureaux, Horeca et logements.

L'arsenal de Bruxelles (ou Laeken), rue de Laeken, dans le centre, est édifié, lui, en 1792. Il est rapidement trop exigu et, dès 1883, le théâtre

néerlandophone itinérant Toneel der Volksbeschouwing reçoit l'autorisation de la Ville de s'y loger. En 1894, le théâtre obtient le statut royal et devient Koninklijke Vlaamse Schouwburg, ou KVS. Il y trône toujours, les lieux étant classés monuments historiques depuis 1993.

Quand l'arsenal d'Etterbeek a fermé ses portes, la VUB en a racheté une partie et la Région a acquis l'autre.



Les sites marchands

De marché à Agora ou centre culturel

Marché couvert depuis 1882, le bâtiment des Halles Saint-Géry (2,3), au centre, mène grand train jusqu'à l'après-Deuxième Guerre mondiale, pour fermer ses grilles en 1977. Classé dix ans plus tard, il devient en 1999 un centre d'expositions et d'événements, résolument multiculturels, populaires, urbains et « au bénéfice d'une vision inclusive du patrimoine ».

Plus haut, rue Royale Sainte-Marie, les Halles de Schaerbeek abritent, dès 1865, le très prisé marché couvert Sainte-Marie, jusqu'en 1920. Le bâtiment reste abandonné plus d'un demi-siècle. Racheté en 1973 par la Commission communautaire française (Cocof), repris ensuite par la Communauté française, il est, en 1997, le premier ancien marché couvert à se transformer en centre culturel.



DR

Les sites d'Etat

De Cité administrative à fourre-tout

Construite de 1958 à 1983, derrière la colonne du Congrès, en bord de la rue Royale, au centre, la Cité administrative de l'Etat (3) a rassemblé jusqu'à quinze mille fonctionnaires, avant que la fédéralisation ne les rééparpille ailleurs. Le site est déserté en 2004. Revendu à des promoteurs immobiliers privés, désamianté, relifté, loué (par l'Etat...) pour que la police fédérale y installe son nouveau siège central (en 2014), il attend désormais la fin du parcours du combattant auquel est confronté son projet fourre-tout de reconversion : logements, bureaux, commerces, Horeca, école, crèche... Avec, à leurs pieds, le jardin en terrasse signé René Pechère.



3

De centre administratif à complexe hôtelier

En 1971, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles, qu'on appelait La Grand-Poste (érigée en 1892 et mise hors service en 1965), place de la Monnaie, le Centre Monnaie est inauguré. C'est un gratte-ciel de seize étages, avec parking en sous-sol, dont prennent possession le Centre administratif de la Ville, une poste, des bureaux et une galerie commerciale. L'année prochaine, le bâtiment devrait être réaffecté en logements, complexe hôtelier, bars, restos, bureaux et jardin suspendu.

De la RTT à pôle mixte

C'est de 1936 à 1950 qu'est érigé l'hôtel de l'Administration centrale de la Régie des télégraphes et téléphones, rue des Palais, à Schaerbeek. Plus connu sous le nom d'« Immeuble RTT », le bâtiment, propriété de l'Etat, est rénové en 2000-2001 et abrite aujourd'hui la Commission communautaire française (Cocof), un centre d'entreprises et des logements.

De plate-forme logistique à centre multiactivité

A Bruxelles-Ville, le long du canal, la monumentale

plateforme logistique Tour & Taxis (1,2), où un premier entrepôt public avait été construit en 1851, où l'Entrepôt royal (où sont stockées les marchandises sous contrôle des douanes belges) et une gare maritime s'installent début du XX^e siècle, puis une immense halle, tombe à l'arrêt en 1987, reste longtemps désaffecté puis renaît, pour abriter désormais des activités culturelles, des foires commerciales, des entreprises, des magasins, des bureaux, des restaurants, des logements...

Les sites divers

De gare à club de jazz ou musée

La gare de Saint-Josse, ou gare de la chaussée de Louvain, est mise en service en 1865, sur la ligne entre Bruxelles et Namur. Elle est désaffectée en 1924, plus ou moins occupée par des entreprises ensuite et classée en 1996. La commune acquiert le bâtiment, le rénove avec l'aide de la Région et de l'Europe et la Jazz Station investit les lieux en 2005 : club de jazz, expos, salles de répétition, festivals, conférences, cours...

La gare de Schaerbeek, elle, ouverte en 1864, était jusque

2



dans les années 1980 l'une des plus importantes du pays, grâce au trafic de marchandises et des trains-couchettes. Déclinante, classée en 1994, elle héberge Train World, le Musée du train, depuis 2015.

D'hospice à espace collectif

Construit de 1843 à 1887, square Jean Jacobs, dans le centre, le Grand Hospice, ou Hospice Pacheco, ne répond plus aux normes d'hygiène et s'efface fin des années 1960. Classés en 1997, ses bâtiments, propriétés du CPAS de Bruxelles, doivent être rénovés pour accueillir un ensemble de logements et services collectifs. En attendant, et au moins jusqu'à fin 2025, le site (dont les jardins) est dédié à un projet d'occupation temporaire : activités culturelles de proximité, démarche sociale et durable, gestion citoyenne collective...

« Le visiteur doit savoir dans quoi il entre »

Pour l'historien Marc Meganck, reconvertir des lieux institutionnels et les rendre ouverts, c'est bien. Ne pas les dénaturer complètement par leur nouvelle occupation, c'est mieux.

Marc Meganck est responsable de l'inventaire archéologique de la Région bruxelloise (direction du Patrimoine culturel à urban.brussels, l'ancien Bruxelles Urbanisme et Patrimoine). Il confirme le phénomène bruxellois de réaffectation de piliers de la Nation, mais le tempère. « Ça a toujours existé, et partout, mais il est davantage mis en avant aujourd'hui à cause des questions de classements des édifices marquant la visibilité des pouvoirs dans l'espace urbain. C'est le cas avec la Bourse, où on a dû percer des murs, donc toucher à un bâtiment classé, pour permettre des accès vers le site archéologique en contrebas. »

Quel regard portez-vous sur ces réaffectations ?

Elles garantissent la préservation, donc je les préfère au fait de raser puis de reconstruire. Ensuite, à mes yeux, cette préservation doit se faire, si possible, avec une continuité de l'occupation initiale des lieux, ou au moins un rappel de ce qu'elle était à l'origine, une certaine lisibilité du passé. Pour que le visiteur sache dans quoi il entre : la Jazz Station, à Saint-Josse, n'est pas qu'une salle de concert, c'est aussi une ancienne gare. A l'église Saint-Antoine de Padoue, à Forest, en partie transformée en salle d'escalade, ou à l'église Saint-Hubert, à Boitsfort, pour laquelle des projets de reconversion sont



EMMANUEL RAMIREZ-MAURIOY

étudiés, je ne sais pas s'il faut enlever tous les crucifix, les croix, les vitraux. Je plaide pour que le vocabulaire architectural de base soit toujours présent. Qu'au musée qui investira l'ancien garage Citroën, il reste des éléments de ce que représentaient les lieux. Bruxelles est déjà une ville complexe, pas besoin qu'on dénature, en plus, ses bâtiments. Réaffecter, c'est très bien, parce que c'est une économie, une préservation, une conservation du patrimoine, qu'il soit patrimoine bâti ou patrimoine vert ; parce que ça participe aux idées du moment ; parce que la nature de la réaffectation peut être plus rentable qu'une autre. Mais il faut savoir d'où on vient. C'est pour ça que le Code bruxellois

L'église Saint-Antoine de Padoue, à Forest, a été en partie transformée en salle d'escalade.

de l'aménagement du territoire est là. Pour veiller à ce que certaines choses soient respectées, notamment les bâtiments classés. Ça rend parfois la réaffectation problématique, voire impossible.

Cette lisibilité du passé, vous la retrouvez dans les réaffectations de symboles des pouvoirs ?

On a quand même souvent affaire à des bâtiments avec des codes architecturaux bien spécifiques mais qui n'ont plus aucun rapport avec ce qui est désormais leur usage. Voyez l'abbaye de la Cambre : lorsqu'on se promène sur ce site, magnifique, on n'est plus dans une abbaye mais dans une école. Quand on circule dans la caserne Dailly, à Schaerbeek, on n'est plus dans un espace militaire, on est dans un ensemble de lofts luxueux. Donc, on a une ville qui se reconstruit, oui, mais comme si c'était dans l'enveloppe d'une autre.

Avec des lieux dont l'accès était très sélectif alors que désormais tout le monde peut y accéder...

Certainement, et c'est à mettre en parallèle avec la dynamique de la ville, qui voit sa démographie augmenter, ses choix de société se modifier, sa mobilité, son besoin de logements constant... On voit clairement qu'on va de moins en moins vers l'institutionnel et le monde cloisonné et de plus en plus vers des espaces ouverts. C'est le lien entre toutes ces réaffectations. Avec cette notion de village, ou de quartier, pour mieux partager les espaces, entre PME et activités pour les enfants, entre logements sociaux et logements de luxe, etc. Il y a une volonté de mixité dans ces projets. Le bâtiment RTT à Schaerbeek, avec la

Cocof et des appartements ; les casernes, avec des bureaux et des marchés bio ; la Bourse, avec ce temple de la bière en connexion avec un espace muséal et, en dessous, un site archéologique... Cette diversité se prête bien à l'immensité des lieux : la plupart des anciens édifices institutionnels à réaffecter sont des volumes énormes, il faut pouvoir les occuper.

Le palais de justice, le château de Laeken ou le Parlement serviront, en tout ou en partie, un jour, à d'autres usages que ceux qui sont les leurs aujourd'hui et depuis leur conception ?

Peut-être moins le Parlement, parce que c'est une institution qui fonctionne en continu, avec une charge importante. Le palais de justice, par contre, oui : il est tellement gigantesque qu'on n'ira que vers un lieu là aussi très ouvert et mult-



ALFIELE RUSSANOWSKA

Pour l'historien Marc Meganck, Bruxelles se reconstruit, mais comme si c'était dans l'enveloppe d'une autre.

fonctionnel. Dont on prendrait enfin soin. Quant aux bâtiments royaux, c'est lié à l'avenir de l'institution monarchique. Si elle est appelée à disparaître, peut-être que la famille royale gardera son domaine de Laeken mais des endroits plus connexes, comme le palais, pourraient être alors réaffectés. Autour, beaucoup d'anciens lieux de pouvoir l'ont déjà été, pour devenir musée, salle de conférences, académie... Certains hôtels de Ville pourraient l'être aussi, parce qu'ils ne sont ou ne seront plus adaptés en matière de bureaux, d'accès pour la population, de performance environnementale et énergétique. D'évolution institutionnelle aussi : si on supprime les dix-neuf communes pour ne plus avoir que la seule Région, que fera-t-on des maisons communales ?

La réaffectation des lieux institutionnels reflète la défiance croissante de la population à l'égard des institutions ?

Les deux ne sont pas liées. Mais les bâtiments institutionnels, souvent, sont prestigieux, par leur apparence, leur architecte, leurs matériaux, et il y a, dans l'opinion publique aujourd'hui, moins d'importance accordée à ces signes extérieurs d'autorité. Par ailleurs, avec la dématérialisation galopante, il ne faut plus se déplacer dans certains lieux comme c'était impératif auparavant. Il y a moins ce besoin de visibilité des piliers de l'Etat. Chaque chose était bien identifiée dans le paysage : le marché, la Bourse, la caserne, l'administration... Avec des fonctions précises et un lieu qui leur était dédié. Aujourd'hui, il y a un émiettement de ces fonctions et une dispensabilité pour elles d'un lieu propre et symbolique. ●